

Accompagnement social et éducatif

RNCP2903 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEUST — Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
Code(s) NSF	332
Code(s) ROME	K1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	10/02/2022

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE · SIRET : 19941111700013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre de la politique de la ville, l'accompagnateur socio-éducatif participe, avec d'autres professionnels (éducateurs spécialisés, assistants sociaux...), à l'élaboration et au suivi de projets éducatifs dans le but de développer ou de maintenir les capacités d'adaptation sociale et d'autonomie des personnes (d'enfants, d'adolescents, d'adultes inadaptés ou de personnes handicapées) qui connaissent des problèmes. Pour la petite enfance, il organise toutes sortes d'activités : jeux, peinture, modelage, exercices d'équilibre ou d'adresse... visant à susciter l'éveil, la socialisation et à développer les capacités motrices et intellectuelles.

Auprès des jeunes de quartier difficile (pré-adolescents et adolescents), son rôle éducatif s'exerce, en dehors du temps scolaire. Il encadre des activités de soutien scolaire et de loisirs (expression corporelle ou verbale, ateliers de mécanique, informatique...) et anime des actions de prévention des conduites à risques (toxicomanie) et des violences.

Auprès des adultes en difficulté, il s'occupe des démarches administratives (recherche d'emploi ou de logement), les informe sur leurs droits, les aide à gérer un budget... En tant que médiateur familial, il identifie les causes de conflit au sein du couple ou de la famille afin de rétablir le dialogue. Il procure aux personnes handicapées une aide pour l'organisation de la vie quotidienne et l'accomplissement des tâches élémentaires (toilette, repas, démarches administratives...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Avoir le sens de l'organisation Etre capable d'un fort engagement personnel

Avoir une grande capacité d'adaptation et d'analyse

Etre disponible et à l'écoute tout en faisant preuve de fermeté

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel peut occuper soit un emploi de proximité et d'initiative locale (agent de développement local, agent de vie quotidienne des quartiers, chargé d'accueil et de prévention, agent d'insertion des handicapés...), soit un emploi du secteur de l'économie sociale (agent d'aide à l'insertion, animateur social, coordinateur de réseau de

médiation interculturelle, médiateur pénal et médiateur familial) ou alors un emploi du domaine de l'éducation, de la formation et des activités péri-scolaires (médiateur éducatif, coordinateur de soutien scolaire, agent de médiation dans le cadre scolaire, coordinateur d'actions de la petite enfance, auxiliaire d'intégration pour enfants handicapés...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 060
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Enseignants et professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 415 €
Selon la branche	7 700 € – 9 788 €
Prise en charge	Branches concernées
8 415 €	Valeur par défaut · 206 branches
9 788 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNE des Télécoms
9 760 €	CPNEF de la Publicité

8 430 €	CPNEF de l'audiovisuel
8 174 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 126 €	CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA)
7 700 €	CPNEFP Mutualité

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 10/02/2022

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2903/>